

Google et Intel écartés des enchères Nortel

L'équipementier canadien Nortel, en faillite, [a cédé 6000 brevets et demandes de brevets](#) orientés réseaux télécoms par voie d'enchères. Un groupe de six firmes, mi-IT mi-télécoms, s'est adjugé les actifs de propriété intellectuelle : Apple, Microsoft, RIM, EMC, Sony et Ericsson. Les autres prétendants dont Google et Intel ont été écartés.

Ce pool de repreneurs versera un montant global de 4,5 milliards de dollars pour reprendre à leur compte l'exploitation de brevets relatifs aux technologies réseau, à la téléphonie mobile et aux tablettes. *« La taille et le prix de cette transaction sont sans précédents, tout comme l'intérêt significatif que les plus grandes entreprises mondiales ont exprimé pour ce portefeuille, considère Nortel dans un communiqué. Il touche pratiquement tous les aspects des télécoms, ainsi que d'autres marchés comme la recherche Internet et les réseaux sociaux. »*

Les cessions de brevets devront être confirmées par la voie de la justice canadienne et américaine d'ici le 11 juillet. Ces brevets peuvent se révéler stratégiques à acquérir pour valoriser sa propriété intellectuelle voire transformer l'essai en nouveaux produits, explique [l'Espresso.fr](#). Rappelons que Nortel faisait encore partie du top 10 des plus gros équipementiers réseaux télécoms dans le monde en 2007. Mais, criblé de dettes, l'équipementier s'est effondré progressivement. Il s'est déclaré en faillite en janvier 2009.

Il y a des déçus dans l'attribution des brevets par enchères sous le contrôle de la justice. Des précautions destinées à parachever la liquidation de Nortel. Ainsi, Google avait émis une proposition à 900 millions de dollars pour reprendre l'ensemble du portefeuille en avril. A la suite des résultats de la procédure d'enchères, le groupe Internet de Mountain View exprime sa déception à Bloomberg : *« C'est décevant pour tous ceux qui croient que l'innovation ouverte bénéficie aux utilisateurs et favorise la créativité et la concurrence (...) Nous continueront à essayer de juguler l'inondation de procès sur les brevets à laquelle nous assistons en ce moment, qui est néfaste pour les consommateurs comme pour les inventeurs. »*